

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 16 novembre 2021, à 20 heures, sous la présidence du maire Michel Rheault.

Sont présents :

Sébastien Moreau, conseiller  
Roxanne Bureau-Grenier, conseillère  
Julie Bertrand, conseillère  
Frédéric Lapointe, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Julie Veillette, Jean-Yves Piché et Pamela Martin

#### ASSERMENTATION DES ÉLUS - ÉLECTION GÉNÉRALE DU 7 NOVEMBRE 2021

Suite à la proclamation des candidats élus et conformément à l'article 313 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités la directrice générale procède à l'assermentation de :

- Monsieur Michel Rheault au poste de maire
- Monsieur Sébastien Moreau au poste de conseiller Siègne # 1
- Madame Roxanne Bureau-Grenier au poste de conseillère Siègne # 2
- Madame Julie Bertrand au poste de conseiller Siègne # 3
- Monsieur Frédéric Lapointe au poste de conseiller Siègne # 4
- Monsieur Jacques Tessier au poste de conseiller Siègne # 5
- Monsieur Bertin Cloutier au poste de conseiller Siègne # 6

Je, Michel Rheault, domicilié au 120, 4<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de maire avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 novembre 2021.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier

Je, Sébastien Moreau, domicilié au 250, rue Villeneuve à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 1 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code

applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

Je, Roxanne Bureau-Grenier, domiciliée au 151, rue Bédard à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 2 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermentée devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

Je, Julie Bertrand, domiciliée au 215, rue Piché à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 3 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermentée devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

Je, Frédéric Lapointe, domicilié au 141, 6<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Sud à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 4 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles

de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

Je, Jacques Tessier, domicilié au 220, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 5 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

Je, Bertin Cloutier, domicilié au 253, rue Lacordaire à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 6 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: \_\_\_\_\_

Assermenté devant moi, le 15 novembre 2021.

---

Secrétaire-trésorier

En conséquence, les personnes élues et assermentées sont mandatées pour agir à titre de membres du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Thècle.

---

Valérie Fiset  
Présidente d'élection

Rés. 2021-11-258 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence a été prolongé pour des périodes additionnelles et est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689-2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité est présentement en zone verte et que les réunions du conseil municipal doivent être tenues publiquement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que la présente séance soit tenue publiquement et ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-259 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances d'octobre 2021
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nominations

- A) Maire suppléant
  - B) Différents comités
  - C) Représentants officiels 2021-2022 pour la bibliothèque municipale
8. Transfert de signature pour la caisse Desjardins et remplacement d'une carte de crédit Visa Desjardins
  9. Formation pour les nouveaux élus
  10. Travaux des rues Notre-Dame et Saint-Jacques
    - A) Approbation et paiement du décompte progressif #6 pour la rue Notre-Dame
    - B) Approbation et paiement du décompte progressif #4 pour la rue Saint-Jacques
  11. Entretien préventif du système de climatisation du centre Services Québec situé à l'hôtel de ville
  12. Offre de services professionnels d'architecture pour les services durant la construction du bloc sanitaire
  13. Formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec
  14. Demande d'aide financière
    - A) École secondaire Paul-Le Jeune/Album de finissants
    - B) Chorale Chant de l'heure/Concert de Noël à l'église de Saint-Tite
    - C) Moisson Mauricie / Centre-du-Québec/Soutien à l'aide alimentaire
    - D) Tournoi A.P.B.M de St-Tite/commandite
  15. Fixer la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et le programme d'immobilisations 2022-2023-2024
  16. Demande d'appui de monsieur Réjean Cossette pour le déplacement de la boîte aux lettres du 710, rue Notre-Dame.
  17. Demande d'appui de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec
    - A) Modalités 2021 – Programme de subvention au transport adapté
    - B) Modalités 2021 – Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)
  18. Mandat à la Corporation de Transport Adapté de Mékinac et adhésion pour l'année 2022
  19. Questions de l'assistance
  20. Affaires nouvelles

- A) Demande des propriétaires du 500, rue Bédard concernant des poules
- B) Demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle
- C) Décapage du plancher du Pavillon Desjardins
- D) Demande d'aide financière au Fonds Région Ruralité pour l'amélioration du dekhockey
- E) Concours de décorations de Noël
- F) Achats de 6 iPads et de 3 Surface Go

21. Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-260 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2021

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021, sauf le point concernant le dépôt d'un avis d'employés cadres sur lequel le maire a mis son droit de veto; ce point sera retiré du procès-verbal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## **Correspondance d'octobre 2021**

**Gouvernement du Québec, Député de Trois-Rivières, ministre du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale, ministre responsable de la région de la Mauricie**

Le gouvernement du Québec nous informe de la 25<sup>e</sup> édition des prix hommage bénévolat-Québec est maintenant lancée. La période de candidature se tiendra jusqu'au 5 décembre 2021.

**Fédérations Québécoises des Municipalités**

La FQM tiens à féliciter l'ensemble des élus qui se sont présentés dans cette course politique. Le lendemain des élections municipales 2021, 43.5% des élus chez les 55 ans et moins sont des femmes.

La FQM nous informe de son nouveau plan d'action pour favoriser le respect de la civilité.

**Association des directeurs municipaux du Québec**

L'ADMQ est fier de nous annoncer que les démarches pour uniformiser le titre de secrétaire-trésorier dans le Code municipal pour greffier trésorier comme la Loi sur les

cités et villes ont porté fruit. L'adoption du PL49, les gestionnaires municipaux travaillant sous le Code municipal et sont maintenant des greffiers-trésoriers.

### **Bois Tremblay Avocats**

Me A Lemay nous informe à compter du 31 décembre prochain il prendra sa retraite. Notre dossier sera transmis à Me M Lemay.

### **Centre de services scolaire de l'Énergie du Québec**

Le CSSÉQ dépose son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023 à 2024-2025.

#### Rés. 2021-11-261 : Dépôt de la correspondance d'octobre 2021

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2021-11-262 : Approbation des comptes d'octobre 2021

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre au montant de 2 329 118,08 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance

Monsieur Jean Trudel demande des informations à propos de la réfection du barrage du Lac Travers.

Monsieur Gilles Lalonde demande si les propriétaires riverains pourraient avoir une diminution des taxes puisque le niveau du lac ne leur permet pas de profiter du lac.

Madame Marie Dessureault demande comment fonctionne la taxation pour les terrains riverains.

Monsieur Marcel Bacon nous indique la présence de maskinongé indigène dans le lac Travers et nous indique que leur habitat faunique pourrait être menacé par le niveau d'eau.

Madame Jocelyne Gervais demande pourquoi la barrière électronique au débarcadère du lac Croche est inactive.

#### Rés. 2021-11-263 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Bertin Cloutier, conseiller au

siège numéro 6,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2021-11-264 : Nomination sur différents comités

Il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme représentants sur les comités suivants :

- Michel Rheault, maire, représentant municipal sur le comité de voirie et d'infrastructure, sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac, sur le conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac.
- Sébastien Moreau, conseiller au poste numéro 1, représentant municipal pour la culture et sur le comité de protection des lacs.
- Roxanne Bureau-Grenier, conseillère au poste numéro 2, représentante municipale pour le réseau en loisir Mékinac, responsable du camp de jour (PAL) et de la politique familiale.
- Julie Bertrand, conseillère au poste numéro 3, représentante municipale pour le réseau en loisir Mékinac et responsable du camp de jour (PAL) et pour le conseil consultatif en urbanisme.
- Frédéric Lapointe, conseiller au poste numéro 4, représentant municipal sur le comité de relations de travail (CRT).
- Jacques Tessier, conseiller au poste numéro 5, représentant municipal sur le comité de relations de travail (CRT) de la municipalité et sur le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle.
- Bertin Cloutier, conseiller au poste numéro 6, représentant municipal sur le comité de voirie et d'infrastructures de la municipalité.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Rés. 2021-11-265 : Nomination des représentants officiels 2021-2022 pour la bibliothèque municipale

Il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu



unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Julie Bertrand comme représentante (répondante) – élue municipale et Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-266: Transfert de signature pour la caisse Desjardins et remplacement d'une carte d'affaires Visa Desjardins

CONSIDÉRANT qu'un nouveau maire, monsieur Michel Rheault, a été élu le 7 novembre 2021

CONSIDÉRANT que l'ancien maire, monsieur Alain Vallée, n'a pas été réélu et qu'il était signataire au compte de caisse et possédait une carte de crédit pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Annule le nom de Alain Vallée, comme signataire au compte de la municipalité de Sainte-Thècle à la caisse Desjardins Mékinac-des-Chenoux (numéro 0107532);
- Annule la carte affaires Visa Desjardins de la municipalité de Sainte-Thècle au nom de Alain Vallée;
- Nomme Michel Rheault comme signataire au compte de la municipalité de Sainte-Thècle à la caisse Desjardins Mékinac-des-Chenoux (numéro 0107352) au même titre que madame Valérie Fiset et madame Julie Veillette;
- Autorise l'émission d'une carte affaires Visa Desjardins de la municipalité de Sainte-Thècle au nom de Michel Rheault.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-267 : Formation des nouveaux élus

Il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise tous les conseillers et le maire à participer à la formation web obligatoire « Le comportement éthique » et autorise les nouveaux conseillers Sébastien Moreau, Roxanne Bureau-Grenier et Frédéric Lapointe ainsi que le maire, Michel Rheault à assister à la formation « Les rôles et responsabilités des élus(es) ». Les frais d'inscription seront remboursés par la municipalité.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-268: Approbation et paiement du décompte progressif #6 des travaux de

la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT le décompte progressif #6 soumis par Marcel Guimond et Fils au montant de 411 140,54 \$ pour les travaux de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que ce décompte a été approuvé par Marc Sansfaçon, ingénieur de Pluritec en charge de la surveillance sans résidence des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve le paiement du décompte progressif #6 des travaux de la rue Notre-Dame au montant de 411 140,54 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-269: Approbation et paiement du décompte progressif #4 des travaux de la Saint-Jacques

CONSIDÉRANT le décompte progressif #4 soumis par Marcel Guimond et Fils au montant de 1 490 071,59 \$ pour les travaux de la rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT que ce décompte a été approuvé par Marc Sansfaçon, ingénieur de Pluritec en charge de la surveillance sans résidence des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve le paiement du décompte progressif #4 des travaux de la rue Saint-Jacques au montant de 1 490 071,59 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-270: Entretien préventif du système CVAC du centre Services Québec situé à l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT que le système CVAC du centre Services Québec doit être nettoyé de façon régulière;

CONSIDÉRANT qu'Intégrair nous offre l'entretien préventif du système CVAC au coût de 319\$ par visite, à une fréquence trimestrielle, soit 1 276\$ par année plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Intégrair pour l'entretien préventif du système CVAC du centre Services Québec situé à l'hôtel de ville au montant de 1 276 \$ plus taxes pour l'année 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-271: Offre de services professionnels d'architecture pour les services durant la construction du bloc sanitaire

CONSIDÉRANT que des directives de changements pourraient être requises lors de la construction du bloc sanitaire et qu'une surveillance devra être effectuée;

CONSIDÉRANT l'offre Renée Tremblay architecte pour la surveillance et la révision des plans lors de la construction au coût de 6 000\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Renée Tremblay architecte au coût de 6 000\$ plus taxes pour la surveillance durant les travaux de construction du bloc sanitaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-272: Formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi Québec

CONSIDÉRANT que seul le directeur des travaux publics, monsieur Jean-Yves Piché, a ses cartes de compétence d'opérateurs en eau potable et que durant ses vacances, la municipalité doit demander à une autre municipalité de venir effectuer nos tests;

CONSIDÉRANT que madame Paméla Martin a été embauchée à titre de directrice adjointe aux travaux publics et que par conséquent il serait logique que ce soit elle qui remplace monsieur Piché lors de ses vacances;

CONSIDÉRANT que madame Paméla Martin est disposée à suivre le cours de formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi Québec;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription dont de 3 109,56\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de défrayer les coûts d'inscription de madame Paméla Martin, directrice adjointe aux travaux publics, à la formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec au coût de 3 109,56\$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-273: Demande d'aide financière de l'école secondaire Paul-Le Jeune/publicité dans l'album des finissants

CONSIDÉRANT la demande de l'école secondaire Paul-Le Jeune de prendre une publicité dans l'album de finissants de l'école secondaire Paul-Le Jeune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité de ½ page au coût de 100\$ dans l'album des finissants de l'école secondaire Paul-Le Jeune.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-274: Chorale Chant de l'heure/Concert de Noël à l'église de Saint-Tite

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite par la chorale Chant de l'heure pour leur concert de Noël à l'église de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que madame Mélanie Cossette-Gagnon, résidente de Sainte-Thècle fait partie de cette chorale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète une paire de billets au coût de 40\$ le billet à titre d'aide financière.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-275: Demande d'aide financière de Moisson Mauricie/service d'aide alimentaire

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Moisson Mauricie pour offrir un service d'aide alimentaire dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 1 022,40 \$ à Moisson Mauricie pour les services d'aide alimentaire, tel que demandé par l'organisme.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-276: Tournoi provincial A.P.B.M. St-Tite/commandite

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite par le Tournoi provincial A.P.B.M de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une commandite au coût de 125\$ pour le Tournoi provincial A.P.B.M St-Tite.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-277 : Fixer la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2022 et le programme d'immobilisations 2022-2023-2024

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil municipal adoptera ses prévisions budgétaires 2022 et son programme d'immobilisation 2022-2023-2024 à une séance extraordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2021 à 18 heures 30 minutes.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-278 : Demande d'appui de monsieur Réjean Cossette pour le déplacement de la boîte aux lettres du 710, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que depuis le déplacement de la boîte aux lettres située au 710, rue Notre-Dame, le propriétaire a des difficultés à sortir sécuritairement de sa cour ;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens se sont plaints que la visibilité était réduite à l'intersection du chemin Jean-Paul-Trudel et de la rue Notre-Dame depuis le déplacement de la boîte aux lettres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle demande à Postes Canada de revoir l'emplacement de la boîte aux lettres située au 710, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle puisque plusieurs plaintes concernant la visibilité à l'intersection du chemin Jean-Paul-Trudel et de la rue Notre-Dame ont été faites à la municipalité depuis le déplacement de la boîte aux lettres située au 710, rue Notre-Dame.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-279 : Demande d'appui de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec – Modalités 2021 – Programme de subvention au transport adapté

CONSIDÉRANT que les modalités 2021 du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) ont été rendues disponibles sur le site Internet du ministère des Transports (MTQ) le 29 juin 2021 alors que plus de 6 mois de l'année se soient écoulés;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles modalités aient été rendues disponibles alors que les budgets des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées aient été adoptés depuis l'automne 2020;

CONSIDÉRANT QUE les modalités du PSTA ont été changées sans consultation des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles modalités du PSTA demandent la préparation de

nouveaux documents en pleine campagne électorale municipale;

CONSIDÉRANT QUE bon nombre des nouvelles informations demandées sont déjà transmises au MTQ par le biais du Système d'information stratégique et statistique en transport adapté (STA);

CONSIDÉRANT QUE les organismes de transport adapté, les MRC et les municipalités ont toujours été des partenaires avec le ministère en matière de transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec a soumis au cabinet du ministre des Transports une série d'enjeux quant aux nouvelles modalités du PSTA et qu'à ce jour, peu des réponses ont été fournies;

CONSIDÉRANT QUE les analystes responsables de l'application de ce programme sont peu accessibles et que, pour la plupart, ils ne sont pas en mesure de répondre aux questions posées sur le programme ou que les suivis de courriels soient faits tardivement ou complètement absent;

IL EST PROPOSÉ par Julie Bertrand, appuyé par Jacques Tessier et il est unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Thècle:

SIGNIFIE au ministère des Transports le mécontentement de la Municipalité de Sainte-Thècle face aux modalités 2021 du PSTA;

SIGNIFIE au ministère des Transports le mécontentement de la Municipalité de Sainte-Thècle face à la gestion désordonnée par le MTQ du PSTA;

DEMANDE au ministère des Transports une meilleure collaboration avec le milieu municipal et les organismes de transport dans la gestion du Programme de subvention au transport adapté;

TRANSMET copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, à la députée de Champlain, à la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-280 : Demande d'appui de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec – Modalités 2021 – Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

CONSIDÉRANT qu'en date du 1<sup>er</sup> novembre 2021, les modalités 2021 du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) ne sont toujours pas disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les organismes de transport et le milieu municipal a, malgré l'absence de modalités, maintenu les services partout au Québec depuis plus le début 2021;

CONSIDÉRANT QUE la non-disponibilité des modalités du PADTC plusieurs mois après le début de l'année retarde la mise en place de projets porteurs pour les régions et rend l'avenir incertain pour ces services;

CONSIDÉRANT QUE sans programme, le milieu municipal est seul à subventionner et supporter le transport collectif;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence de programme, le milieu municipal doit avancer des sommes d'argent considérables pour maintenir les services;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs audacieux dans sa Politique de mobilité durable 2030 et que sans subvention gouvernementale, l'atteinte de ces objectifs est impossible;

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Sébastien Moreau et il est unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Thècle:

SIGNIFIE au ministère des Transports le mécontentement de la Municipalité de Sainte-Thècle quant aux retards importants de disponibilité des modalités du PADTC, et ce, depuis plusieurs années;

INFORME le ministère des Transports que sans des subventions gouvernementales prévisibles, le développement de services en région est difficile et l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable 2030 inatteignable.

DEMANDE au ministère des Transports de rendre disponibles sans délai les modalités du PADTC 2021 et pour au moins les cinq (5) prochaines années;

TRANSMET copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, à la députée de Champlain, à la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-281 : Mandat à la Corporation de Transport Adapté Mékinac et adhésion pour l'année 2022

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2022.

- Adopte les prévisions budgétaires 2022 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de 166 582 \$.
- adopte le montant de notre cotisation pour l'exercice financier 2022 de 8 774,13 \$ payable le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Questions de l'assistance

Madame Josée Croteau demande comment sera effectué le tirage pour les billets achetés pour le concert de Noël de la Chorale Chant de l'heure.

Madame Josée Croteau demande si des citoyens peuvent faire partie du conseil d'administration de la maison des jeunes.

Marie Dessureault nous explique qu'il y a une problématique concernant les déchets au lac Travers, que des gros rebuts sont laissés dans les 1100 litres réservés pour les déchets domestiques des citoyens.

Madame Josée Croteau nous informe que la lettre qui avait été envoyée pour la problématique des déchets sur la 4<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord avait été efficace pour régler le problème.

Monsieur Marc St-Amand nous indique que le 1100 litres à la 6<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord est brisé, que la peinture du couvercle est cassée.

Monsieur Yvon Goulet nous indique qu'un avocat lui aurait donné des explications contradictoires à celles de la municipalité concernant l'octroi des contrats.

Madame Diane Larose demande si l'employé perdra son emploi.

Monsieur Yvon Goulet demande si les couvercles des poubelles seront refermés.

Madame Jocelyne Gervais demande si les poubelles seront remises sur les parterres et non sur le trottoir.

Monsieur Renald Naud demande s'il serait possible d'installer des micros dans la salle afin que les discussions soient audibles.

Monsieur Jean Trudel demande si l'étude d'évaluation des barrages a été faite en 2018 puisqu'un contrat avait été donné à SG Experts-conseil.

Monsieur Marc St-Amand demande si la municipalité fera dorénavant des demandes pour l'entretien des barrages.

#### Affaires nouvelles

##### Rés. 2021-11-282: Demande des propriétaires du 500, rue Bédard concernant des poules

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires du 500, rue Bédard concernant le droit de garder des poules sur son terrain;

CONSIDÉRANT que la propriété est située dans la zone RA-97 résidentielle unifamiliale à 100%;



CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement de zonage 336-2017, les poules ne sont pas autorisées dans cette zone;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Moreau, appuyé par Frédéric Lapointe et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse la demande des propriétaires du 500, rue Bédard, de conserver leurs poules et donne comme date limite pour se conformer au règlement de zonage le 31 décembre 2021.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-283: Demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'habituellement la municipalité de Sainte-Thècle effectue un don de 350\$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'habituellement la municipalité de Sainte-Thècle retire un revenu de 150\$ de la location de la salle Aubin pour la tenue du brunch annuel de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que ce brunch ne peut être tenu en raison de la pandémie de coronavirus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roxanne Bureau-Grenier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 200\$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-284: Décapage du plancher du Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que le plancher du Pavillon Desjardins est taché à de nombreux endroits;

CONSIDÉRANT que les Entreprises André Baker nous offre de décaper le plancher et de mettre 5 couches de cire au coût de 850\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Lapointe, appuyé par Sébastien Moreau et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre des Entreprises André Baker au coût de 850\$ plus taxes pour le décapage et le cirage du plancher du Pavillon Desjardins, conditionnellement à ce que le conseiller attribué aux infrastructures recommande le nettoyage et non le remplacement du plancher.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-285: Demande d'aide financière au programme Fonds Régions et Ruralité

CONSIDÉRANT que la surface de dekhockey est usée et commence à être glissante pour les joueurs;

CONSIDÉRANT que d'autres éléments seraient également à améliorer selon l'organisme Dekhockey Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate madame Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, pour déposer une demande d'aide financière au Fonds Région et Ruralité afin d'améliorer le terrain de dekhockey.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-286:    Concours de décorations de Noël

CONSIDÉRANT que la municipalité est davantage attrayante durant le temps des fêtes lorsque les propriétés sont décorées;

CONSIDÉRANT qu'un concours de décoration où les prix sont des certificats-cadeaux chez nos commerçants locaux favorise l'achat local;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire que le concours soit accessible à tous et choisi l'option du tirage au sort pour la remise des prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Roxanne Bureau-Grenier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle organise un concours de décorations de Noël où 20 certificats-cadeaux de 50\$ chez nos commerçants locaux seront tirés au hasard parmi les participants.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-287:    Achat de 6 iPads et de 3 Surface Go

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a adhéré en 2013 au conseil sans papier;

CONSIDÉRANT que les iPads que possédaient les élus du conseil municipal précédent ont huit ans et sont désuets et non performants;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire renouveler le matériel électronique nécessaire à la tenue de conseils sans papier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète 6 iPads et 3 Surface Go pour les nouveaux membres du conseil municipal ainsi que pour la

directrice des projets spéciaux et la directrice adjointe aux travaux publics et inspectrice en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-11-288: Levée de la séance

À 9 heures 14 minutes, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Frédéric Lapointe et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière